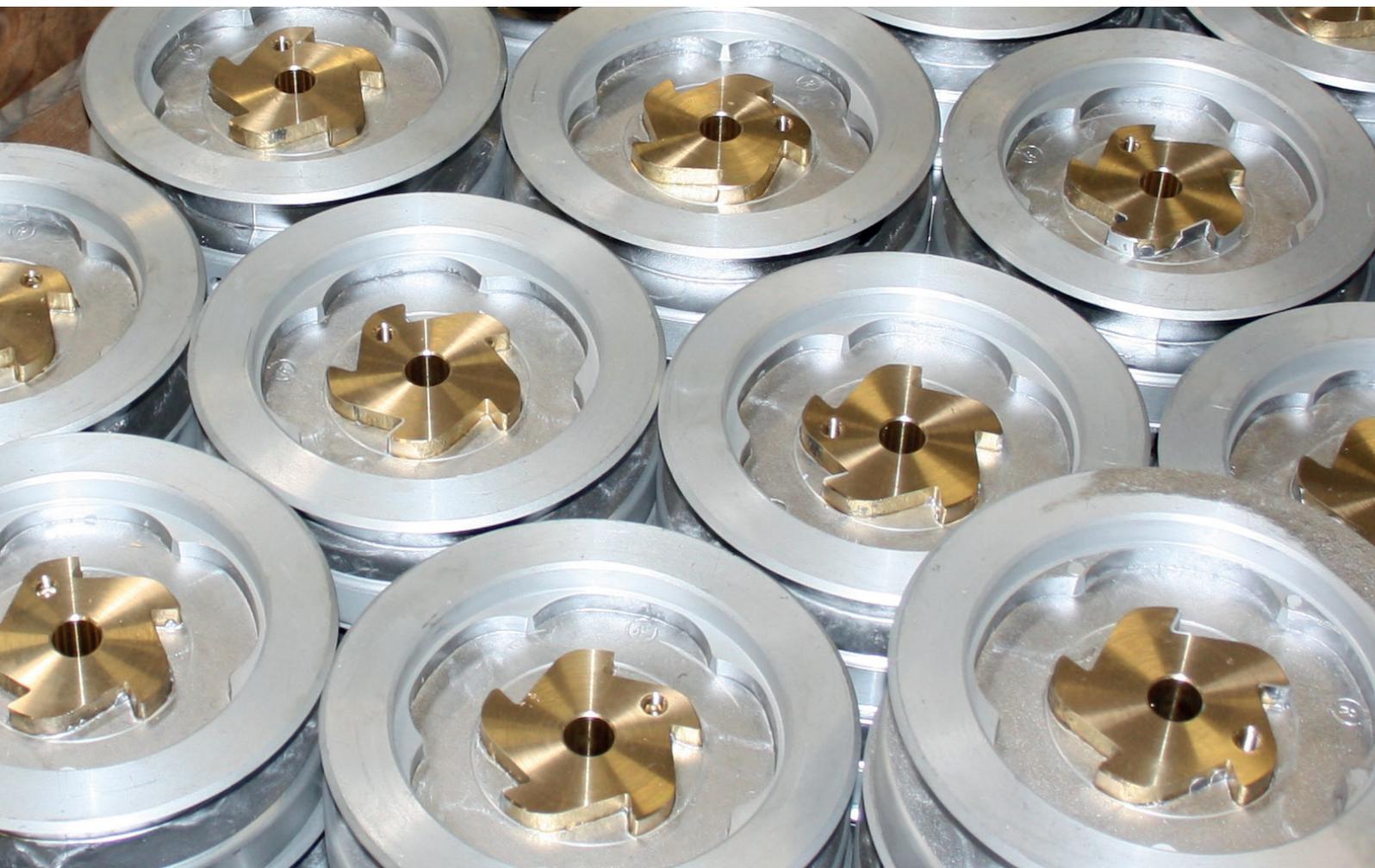


FICHE CONSEIL

neofeu)

DU BON EMPLOI DES ANTICHUTES À RAPPEL AUTOMATIQUE



Un harnais ne fait pas tout. Le dispositif antichute avec fonction de dissipation d'énergie est essentiel pour assurer une protection efficace contre les chutes et ses conséquences.

Respecter les destinations des équipements conçus selon des normes répondant à des usages précis. Ne pas confondre maintien au travail, limitation de déplacement et antichute.

Toujours utiliser un dispositif antichute (longes avec absorbeur, stopchutes) dès que le risque de chutes ne peut être réduit par des dispositions matérielles empêchant la mise en danger.

DU BON EMPLOI DES ANTICHUTES A RAPPEL AUTOMATIQUE

Les conditions et précautions d'utilisation des antichutes à rappel automatiques sont précisées dans les modes d'emploi respectifs des produits. Néanmoins les quelques principes suivants sont essentiels à maîtriser :

- 1 - Connaître le **tirant d'air** disponible : l'espace libre sous les pieds de l'utilisateur de l'antichute doit être au moins égal à la distance indiquée dans le mode d'emploi de l'antichute. Vérifier qu'aucun obstacle ne soit présent sur la trajectoire de la chute éventuelle.
- 2 - Choisir la **position du point d'ancrage** :
 - Plus l'ancrage est au-dessus de l'utilisateur, plus le tirant d'air est faible, plus la durée d'une éventuelle chute est réduite, plus le besoin de dissipation d'énergie est faible.
 - Si la position de travail de l'utilisateur l'amène à se décaler par rapport à son point d'ancrage, bien avoir à l'esprit que dans le cas d'une chute pendulaire, la hauteur de chute verticale est plus grande que pour une chute directe. Il est donc nécessaire de prendre cela en compte dans l'appréciation du tirant d'air. Dans l'usage, ne pas s'éloigner de l'aplomb du point d'ancrage de l'antichute d'une distance supérieure au tiers de la hauteur comprise entre le point d'ancrage et le plan de travail.
- 3 - S'intéresser aux **obstacles** et à leur nature : il faut porter une attention particulière à l'éventuelle présence de tas de matières en vrac sous la zone d'utilisation. En effet, il est possible en cas de chute que l'enfoncement lent de la personne empêche l'activation de l'antichute.
- 4 - Protéger la longe de l'antichute des **frottements** contre des matériaux pouvant la détériorer : utiliser des protections de corde notamment au passage des arêtes.
- 5 - Dès que la situation l'exige, utiliser des appareils validés pour un usage à l'horizontal (**gamme EDGE**). Dans ce cas, prendre des dispositions particulières :
 - Si l'évaluation des risques, avant le début des travaux à entreprendre, montre un risque de chute par dessus une arête très coupante ou non ébarbée (exemple d'un rebord de verre cassé, d'une tôle découpée au chalumeau et non ébavurée etc.) prendre les mesures nécessaires pour rendre la chute impossible par dessus cette arête ou installer une protection d'arête.
 - Le point d'ancrage devra être situé au même niveau que l'arête par dessus laquelle la chute peut avoir lieu ou au dessus de cette arête. L'angle de déviation de la longe au niveau de l'arête vive devra être supérieur ou égal à 90°.
 - Dans le but d'atténuer les effets pendulaires liés à une chute, l'espace de travail ou l'écart autorisé de part et d'autre de l'axe, perpendiculaire à l'arête, passant par le point d'ancrage de l'antichute sera limité à 1,5 mètre. Si cela est impossible, ne pas utiliser de point d'ancrage individuel mais plutôt une ligne de vie ou un rail horizontal correspondant aux classes C et D de la norme EN795.
 - Dans le but de limiter la hauteur mini sous l'arête, la distance «d» entre l'arête et le point d'ancrage de l'antichute devra être supérieure à 2,5 mètres.

Plages de température

Les plages de température permettant un bon fonctionnement des systèmes sont indiquées dans les modes d'emploi.

Ambiances de travail

Malgré la bonne protection procurée par le carter, il est important de ne pas exposer l'antichute et particulièrement la longe aux ambiances agressives comprenant des acides, des bases ou des solvants susceptibles d'endommager le matériel, particulièrement si la température ambiante est élevée.

Mouvements de l'utilisateur

Afin d'optimiser les conditions de sécurité pendant les travaux en hauteur, il est important de limiter au maximum les déplacements et de les effectuer à allure modérée de manière à ce que l'antichute fonctionne dans de bonnes conditions.

Nettoyage - Entretien des équipements

- L'antichute peut être nettoyé avec un chiffon humide. Ne jamais le plonger dans l'eau ou un autre liquide. Ne pas utiliser de détergent, diluant, solvant ou autre produit chimique qui seraient susceptibles de nuire à la résistance de la longe ou au fonctionnement du mécanisme de l'antichute.
- Lorsque l'appareil est mouillé, il faut l'éponger avec un chiffon et le laisser sécher naturellement à l'écart de toute source de chaleur directe.
- Il est nécessaire de se conformer strictement à cette méthode pour conserver les caractéristiques de sécurité de l'appareil.
- Toute intervention de démontage, de lubrification et à plus forte raison de modification de l'appareil est interdite. La révision et/ou l'échange de pièce ne peut être pratiqué que par le constructeur ou par un centre de réparation agréé par celui-ci et conformément au manuel technique. La remise en service de l'équipement ne se fera que par un accord écrit du constructeur ou du centre de réparation.

Transport – Stockage

- Lors des transferts de matériel ou de stockage, protéger l'antichute des chocs, coups, vibrations excessives qui pourraient l'endommager et nuire à ses performances. Un sac isolant imperméable est une bonne protection.
- Protéger l'appareil des intempéries et du rayonnement ultra-violet dans un local sec et aéré.

Durée de vie du produit

Les antichutes NEOFEU sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite. Certaines ambiances particulièrement agressives, marines, siliceuses, chimiques peuvent réduire la durée de vie de l'antichute. Dans ces cas une attention particulière doit être apportée à la protection et aux contrôles avant utilisation. Le contrôle annuel obligatoire validera le fonctionnement correct du mécanisme et son maintien en service qui ne se fera que par un accord écrit du constructeur ou de son représentant.